

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DU
T R A V A I L

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL

du 3 Décembre 1977

DECRET N° 77/649 MJT/DGT/DCGPCE/4/3/5

portant intégration et nomination de Monsieur NGANSELE Martin dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Administratifs et Financiers (SAF) Administration Générale.

-----ooOoo-----

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN

(/ISAS:

- (/u l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;
(/u la 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1968 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le Décret 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le Décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le Décret 62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut des cadres de la catégorie A, des SAF;
(/u le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires;
(/u le Décret 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;
(/u le Décret 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
(/u le Décret 74/229 du 10 Juin 1974 portant attribution de certains avantages aux Economistes, statisticiens et diplômés des Grandes Ecoles et Instituts d'Enseignement Supérieur de Commerce;
(/u le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant les dispositions du décret 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u l'Acte n° 001 du 3 Avril 1977 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre Chef du Gouvernement Ministre du Plan;
(/u le Décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;
(/u l'Ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
(/u la lettre n° 2301/MEN/DO/G11 du 26/8/1977 du Directeur de l'Orientation transmettant le dossier de l'intéressé;

D.F.:

C.F.:

.../...

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions combinées des décrets n°s 62/426 et 74/229 des 29 Décembre 1962 et 10 Juin 1974 susvisés, Monsieur NGANTSSELE Martin né le 10 Juin 1952 à MANDIMBE, titulaire du Diplôme délivré par l'Académie des Sciences Economiques de BUCAREST FACULTE de Commerce (Option Es-Sciences en Relations Economiques Internationales) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur 2° échelon stagiaire indice 890.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Commerce.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo (JORPC) et communiqué partout où besoin sera./-

PAR LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRES DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN,

BRAZZAVILLE, LE

COLONEL Louis-Silvain GOMA.-

LE MINISTRE DES FINANCES en mission,
Le Ministre Délégué auprès du
Premier Ministre, Chargé du Plan,

F. B I T A.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA JUSTICE,

Alphonse MOUSSOU-FOUATI.-

AMPLIATIONS:

JCRPC	1
DGT-DCGPCE	3
DGT-BST	1
D.F.	3
C.F.	1
MINI. COMMERCE	1
Dir. Gén. COM.	2
INTERESSE	1
DOSSIER	3
SGCM/BC	2